



Commune de MOUSSY

95 640

Ce jour, samedi cinq février deux mille onze, nous, jeunes de la commune de Moussy, avons établi ensemble les règles d'utilisation de la place de la vieille mare.

Nous avons affirmé qu'il n'était pas possible de vivre sans règlement. Aussi, nous nous engageons à respecter et faire respecter la charte à toute personne extérieure au village.

Charte de bonne conduite à l'utilisation de la place de la vieille mare

Lorsque je me rends sur la place de la vieille mare, je m'engage à respecter :

➤ Les installations

- Buts, bancs, barrières, mur, l'auvent, le parking,
- Je ne m'accroche ni aux buts ni barrières,
- Je n'arrache pas les filets des buts et des paniers,
- Je ne jette rien au sol,
- Je ramasse les papiers quand ils sont par terre et je les mets à la poubelle,
- J'utilise les bancs pour m'asseoir uniquement (je ne monte pas dessus...),
- Je ne monte pas sur l'auvent, les pares-ballons et les murs,
- Je ne porte aucune inscription sur l'ensemble des installations,
- Je ne fais pas de vélos, de rollers et de skate sur le terrain multisports et dans la sente de la ruelle Michon...
- Je dois tenir mon chien en laisse sur la voie pavée et je ramasse ses déjections que je porte à la poubelle.

➤ Les plantations et les lieux en général, de toi, de l'autre en particulier..

- Je ne marche pas sur les plantations et je ne les arrache pas,
- Je ne grimpe pas aux arbres,
- Je ne dégrade pas les arbres fruitiers, leurs fruits et la pelouse,
- Je n'urine pas sur la place ni contre les murs.

➤ Dans le cadre des jeux de ballons

- J'utilise uniquement le terrain multisports pour jouer au ballon,
- Je n'utilise pas de chaussures à crampons quand je joue au ballon,
- Je ne tire pas sur les murs des propriétés avoisinantes,
- Je ne tire pas sur les voitures.

➤ Les horaires d'utilisation

J'utilise l'aire de jeux de 10 heures à 22 heures, 7 jours sur 7

➤ Respect d'autrui

- Je dois adapter ma force de tir pour les plus petits,
- Je ne prononce pas de grossièretés...

➤ De comment faire respecter ces règles aux copains et copines extérieurs au village

- J'explique les règles à mes copains et copines...

➤ Règles générales

- J'emprunte le passage piéton en priorité sinon, s'il n'y a pas de passage à moins de 50 m je regarde de gauche à droite et je traverse, sinon j'emprunte le passage piéton,
- Quand je marche je dois être à gauche et quand je suis en groupe, je me mets à droite,
- J'emprunte le trottoir puis l'allée en pavés pour me rendre sur la place où à Commeny (en vélo ou à pieds),
- Je dois me mettre à un endroit visible pour être vu des voitures,
- Je dois faire attention aux piétons quand je fais du vélo sur un trottoir.



Fait à Moussy, le 5 février 2011

Signé : les jeunes de Moussy

